

Les concessives du type *Si grand soit-il* Hypothèses diachroniques

Gachet, Frédéric

Université de Fribourg
fredericgachet@bluewin.ch

1 Introduction

Le point de départ de cette étude diachronique est une interrogation sur la syntaxe de la structure illustrée par les exemples (1) et (2) :

- (1) Aucun volume, **si grand soit-il**, ne résiste aux effets d'une progression géométrique. [Pierre Teilhard de Chardin, *Le Phénomène humain*, 1955, f]
- (2) **Si grand soit-il**, un destin tourne en rond dans son propre univers. [Jean Tardieu, *Élégie de Marienbad et autres poèmes*, 1993, f]

Cette structure met en jeu un adjectif précédé du quantifieur *si* et suivi d'une construction verbale au subjonctif affectée de l'inversion du sujet clitique (inv-scl). Elle est relativement courante, quoique d'un registre plutôt soutenu. On interprète sans peine le rapport concessif qu'elle entretient avec la proposition à laquelle elle s'adjoit. Dans l'exemple (1), on peut la paraphraser approximativement par *même dans le cas où sa grandeur est poussée au plus haut degré*, ou simplement par *malgré sa grandeur*. Au plan syntaxique, cette structure "*si* ADJ V_{inv-scl}" est en revanche plus mystérieuse. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une construction verbale attributive ; ses constituants obéissent toutefois à un ordre contraint, comme le montrent *a contrario* ces manipulations de l'exemple (1) :

- (3) Aucun volume, ***il soit si grand**, ne résiste aux effets d'une progression géométrique. [exemple modifié]
- (4) Aucun volume, **??soit-il si grand**, ne résiste aux effets d'une progression géométrique. [exemple modifié]

Il n'est pas facile de déterminer la fonction syntaxique que remplit cette construction dans l'énoncé où elle apparaît. Elle semble assez unique en son genre, et les tentatives pour la rattacher à un modèle syntaxique connu ou pour l'apparenter à une construction fonctionnant de la même manière paraissent condamnées à l'insuccès. C'est de ce constat qu'est née l'envie de se pencher sur sa diachronie, avec l'espoir de trouver des indices permettant d'éclairer son comportement syntaxique actuel. Cet article se bornera toutefois à présenter les principaux résultats de la recherche diachronique, sa modeste dimension ne permettant pas d'entrer dans le détail de la question syntaxique, qui est complexe et qui ne sera donc abordée que de manière allusive¹.

Si la structure "*si* ADJ V_{inv-scl}" paraît sans équivalent au plan syntaxique, un rapprochement formel et sémantique s'impose inévitablement avec une structure dans laquelle un adjectif précédé de *si* est suivi d'une construction verbale attributive introduite par *que* ("*si* ADJ *que* V") :

- (5) il est rare qu'un artiste, **si grand qu'il soit**, pousse à la perfection toutes les parties de lui-même [André Gide, *Journal*, 1939, f]
- (6) **Si beau qu'il soit** il ne peut pas t'alimenter pour tous les jours. [Antoine de Saint-Exupéry, *Citadelle*, 1944, f]

A première vue, les deux constructions semblent parfaitement interchangeables et donc équivalentes sémantiquement, comme le suggèrent ces modifications des exemples (1) et (5) :

- (7) Aucun volume, **si grand qu'il soit**, ne résiste aux effets d'une progression géométrique. [exemple modifié]

- (8) il est rare qu'un artiste, **si grand soit-il**, pousse à la perfection toutes les parties de lui-même [exemple modifié]

L'analyse syntaxique de la structure "si ADJ que V" semble moins énigmatique. Certes, l'ordre y est également contraint :

- (9) Il est rare qu'un artiste, ***qu'il soit si grand**, pousse à la perfection toutes les parties de lui-même [exemple modifié]

Toutefois, la contrainte s'explique sans peine : on est en présence d'un syntagme adjectival, à fonction d'épithète détachée, muni d'une expansion verbale introduite par *que*².

Dans ces constructions, l'adjectif n'est pas toujours précédé de *si* : il peut l'être par d'autres quantifieurs adverbiaux, comme *aussi*, *quelque* ou *tout*, ou même par la préposition *pour*. De fait, "si ADJ V_{inv-scl}" et "si ADJ que V" ne sont que les représentantes les plus répandues de deux groupes de constructions. Voici des exemples illustrant le groupe des structures en *que* :

- (10) Parce qu'elles étaient en première ligne, alors que lui et ses copains américains ou australiens, **aussi proches qu'ils fussent** de la ligne rouge, ne la dépassaient jamais et demeuraient des spectateurs. [Philippe Labro, *Des Bateaux dans la nuit*, 1982, f]
- (11) Mais quand la loi parle, a-t-on besoin d'autre autorité, **quelque respectable qu'elle puisse être** ? [Claude Simon, *Les Géorgiques*, 1981, f]
- (12) **Tout embrumé qu'il fût par la drogue**, Xavier sut se faufiler, de nuit, dans l'escalier de service et fût merveille. [Yvette Szczupak-Thomas, *Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950*, 2008, f]
- (13) Cette fois encore, l'explication, **pour invraisemblable qu'elle pût paraître**, fut acceptée par tous, y compris par la police. [Georges Perec, *La Vie mode d'emploi*, 1978, f]

Selon un rapide sondage effectué dans Frantext catégorisé³, la structure "si ADJ que V" fournit la moitié des occurrences de son groupe, tandis que les constructions en *aussi*, *quelque*, *tout* et *pour* se partagent l'autre moitié⁴.

Dans le groupe des constructions à inv-scl, l'adjectif peut être précédé par les mêmes morphèmes que dans les structures avec *que* :

- (14) Et chacun sait que l'écrin, **aussi beau, aussi pur soit-il**, peut renfermer un leurre. [Jacques Lanzmann, *La Horde d'or*, 1994, f]
- (15) **Quelque grand soit-il**, on a tous besoin d'un plus petit que soi. [https://www.facebook.com/permalink.php?id=323342367718319&story_fbid=588021941250359]
- (16) Mais ne concluons pas sur un regret, **tout impersonnel soit-il**. [Lucien Febvre, *Combats pour l'histoire*, 1952, f]
- (17) La contravention d'intrusion, **pour juste soit-elle**, ne résoudra jamais tous les problèmes de violence à l'école. [*Faut-il s'accommoder de la violence*, 2000, w]

En se basant sur le sondage évoqué *supra*, on peut estimer que le groupe des structures à inversion de clitique est globalement trois fois moins représenté que celui des constructions en *que*. Au sein de ce groupe minoritaire, la construction "si ADJ V_{inv-scl}" représente les neuf dixièmes des occurrences, "aussi ADJ V_{inv-scl}" est dix fois moins fréquente et les autres (avec *pour*, *tout*, *quelque*) ne sont représentées que par de rares exemples.

C'est sur ces deux groupes de structures que se penche cette étude. Il convient cependant de mentionner l'existence de constructions très proches, dans lesquelles un substantif, précédé de *quelque*, *tout* ou *n'importe quel*, est suivi d'une proposition introduite par *que*, *qui* ou *dont* :

- (18) **Quelque intérêt qu'éveille la transformation politique de l'état**, sa laïcisation ne nous paraît pas aujourd'hui de moindre importance. [Georges Lefebvre, *La Révolution française*, 1963, f]

- (19) **Tout mécompte, toute mauvaise fortune qui nous décourage, quelque malchance dont nous fassions l'objet**, nous ne doutons pas un instant qu'ils sont nôtres, qu'ils sont les nôtres. [Pascal Quignard, *Le salon du Wurtemberg*, 1986, f]
- (20) **à n'importe quelle opération mentale qu'ils se livrent** ils sont sûrs de leur agrégat. [Collectif, *La Révolution surréaliste*, 1925, f]

Plus rarement, le substantif peut être suivi d'une forme verbale à inversion de clitique :

- (21) Aucun responsable, **à quelque niveau soit-il**, ne peut ignorer ces dérapages continus des dépenses publiques.
[http://www.leh.fr/edition/la-gazette-de-l-hopital/la-gazette-de-l-hopital-numero-83-9771268344007_00083.html]

On rencontre également des constructions parentes impliquant des adverbes, plus rarement avec l'inversion de clitique qu'avec *que* :

- (22) **Si soigneusement qu'il nettoiyât et talquât la tente après chaque voyage**, quand il la déplaçait à nouveau, des brindilles collées au tapis de sol, des fleurs séchées, des grains de sable lui remettaient en mémoire des scènes, des visages, des musiques du bonheur précédent [Gabriel Matzneff, *Ivre du vin perdu*, 1981, f]
- (23) **Si intimement soit-il tramé dans notre présence**, et si dense soit la distribution de ses « chances » ; si sensible soit en nous cette organisation acquise, et si prompte soit-elle à intervenir, – nous pouvons par effort, par une sorte de grossissement, ou par une manière de pression de durée, le diviser de notre vie mentale instantane. [Paul Valéry, *Variété III*, 1936, f]

Tous ces exemples donnent un aperçu d'un ensemble assez hétérogène de structures impliquant des substantifs, des adjectifs ou des adverbes, précédés de différents morphèmes, et suivis d'un verbe au subjonctif⁵ qui peut être introduit par *que* (dans certains cas par *dont*, *qui*, *où*, etc.) ou affecté de l'inversion du sujet clitique. Comment s'est donc constitué cet ensemble ? C'est à cette question que la présente étude voudrait apporter des éléments de réponse, du moins pour les structures adjectivales⁶. Sa spécificité réside dans la combinaison de trois caractéristiques : (i) elle est centrée sur les constructions adjectivales, (ii) elle prend en compte les structures avec *que* et celles à inversion du sujet clitique, (iii) en s'intéressant principalement à leur développement diachronique⁷.

2 Les structures en *que*

2.1 Structures avec *si*

Au sein du groupe des structures adjectivales utilisant *que*, c'est celle dans laquelle l'adjectif est précédé de *si* qui a laissé les traces les plus anciennes. Toutefois, les premiers exemples trouvés d'une concessive en "*si* ADJ" ne se présentent pas encore sous la forme actuelle : le syntagme adjectival y est suivi de *comme* au lieu de *que*, et le verbe y est à l'indicatif. Soutet (1992) donne de cette structure une occurrence remontant au XIII^e siècle :

- (24) Et cil dedenz n'orent mie dormi la nuit, ainz se furent tote nuit hordé, **si malade et si navré com il estoient**. [Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, 1212 <Soutet 1992 : 172 ; navré : blessé ; horder : dresser un hourd (ouvrage temporaire de charpente constitué par un entrelacement de pièces de bois) ; ≈ *Et ceux qui étaient dedans n'avaient pas dormi de la nuit, mais s'étaient au contraire barricadés toute la nuit, si malades et si blessés qu'ils fussent*]

On en trouve encore des attestations en moyen français :

- (25) Et trop grant temps avoit que point il ne s'estoient veu en parti de bataille avoir, **si apparans comme ceste estoit**, et cose si notable que la poissance d'Engleterre et la poissance de France ensamble l'un contre l'autre [Jean Froissart, *Chroniques*, c. 1400, DMF]

- (26) Sy fut ceste response rapportée en Gand, et joyeusement reçue du peuple et tournée à bon espoir, quand encore il [= le duc] daignoit les souffrir venir vers luy, **si mesfaits comme ils se cognoissoient**. [Georges Chastellain, *Chronique*, c.1456-1471, DMF ; mesfait : coupable]

Il est à noter que la structure peut aussi être utilisée sans interprétation concessive. Souvent, elle est employée avec une valeur causale, notamment dans une formule en *si cher comme* :

- (27) Et errant envoya le Chevalier du Papegau ung message au chastel de Causuel au Lion sans Mercy et qu'il luy die que le roy Artus luy mande que, **si chier come il a son corps et son honneur**, qu'il et ses chevaliers, ainsi come il ot en couvent, soient au jour de penthecostes a Videsores, la tenra le roy court. [*Le Chevalier du papegau*, c.1400-1500, DMF]

Dans cette structure, l'interprétation (concessive, causale, etc.) est donc le fait d'un calcul contextuel, et il est imaginable qu'une même séquence puisse se prêter selon le contexte à un rapport concessif ou causal, comme dans ces deux exemples forgés (leur étrangeté témoigne par ailleurs de la caducité de la structure) :

- (28) Si beau comme il est, ce tableau se vendra facilement.
(29) Si beau comme il est, ce tableau aura beaucoup de peine à se vendre.

Ainsi, dans cet état ancien de la langue, une seule formule suffisait, avec une interprétation variant en fonction du contexte, alors que le français contemporain en nécessiterait deux (*beau comme il est* et *si beau qu'il soit*, par exemple).

C'est au XVII^e siècle qu'une structure concessive en "si ADJ" se répand sous la forme actuelle, avec un *que* introduisant une construction verbale au subjonctif :

- (30) Ainsi toutes les parolles qui sont dans l'escriture, **si petites qu'elles puissent estre**, composent le corps de la bible, et font un article de foy, qui porte : que tout ce qui est contenu dans ce livre sacré, est veritable. [François Garasse, *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*, 1623, f]
- (31) C'est celui-là qui enchante les ambitieux, c'est celui-là dont ils sont jaloux à l'extrémité, **si petite que soit la part qu'elle leur en fait**. [Jacques-Bénigne Bossuet, *Sermon sur l'ambition*, 1662, f]

Dans cette structure, la valeur concessive n'est plus sujette à une interprétation contextuelle, elle est véritablement exprimée par la structure elle-même. Comment est-on passé de "si ADJ comme V" à "si ADJ que V" ? Autrement dit, comment le *que* s'est-il substitué au *comme*, et le subjonctif à l'indicatif ? Le passage du *comme* au *que* n'est guère surprenant, et semble en quelque sorte régulier ; on l'observe dans bien d'autres contextes. Par exemple, les emplois actuels d'*aussitôt que* ont été précédés par des formulations en *aussi/si tost comme* :

- (32) **Si tost comme Acre fu prise**, li rois Phelippes s'en revint en France [Jean de Joinville, *L'Histoire de Saint Louis*, XIII^e siècle]
- (33) **Et aussi tost comme il** [=Adam] **pecha**,
Chascune [=chaque chose] de mal entecha,
Ne fut riens qui demoura sains [*Le Roman de Renart le Contrefait*, 1328-1342, DMF]
- (34) Si estoient ja les tables mises, si fu l'eaue donnee **si tost come ilz entrerent en la sale** [*Le Chevalier du papegau*, c.1400-1500, DMF]

La langue ancienne utilisait également *comme* dans des structures comparatives où *que* est en usage de nos jours. En voici deux exemples :

- (35) Fenis [= le Phénix] est vng oysel qui se tient en Arabe et n'en a plus en tout le monde et est bien **aussi grant comme vng aigle** et a creste en la teste d'une part et d'aulture et la plume d'entour son cool semble estre fin or d'Arabe [*Bestiaire héraldique*, c.1435-1450, DMF]
- (36) [...] une moult belle beste qui estoit bien **aussi grande comme ung toriaux** [*Le Chevalier du papegau*, c.1400-1500, DMF]

Quant à l'évolution qui substitue le subjonctif à l'indicatif, elle est plus énigmatique. L'hypothèse d'explication qui sera défendue dans les paragraphes suivants fait appel à l'influence analogique de constructions proches par le sens et par la forme.

2.2 Structures avec *quel* ou *quelque*

Le moyen français connaît par exemple une structure concessive au subjonctif dans laquelle un substantif précédé de *quel* est suivi de *que* :

- (37) Oïl, sire, ce respondi
Je vous regrasci et vous di
Que tous jours, **quel cose qu'aviegne**,
Ne sera qu'il ne me souviagne
De vous et de vostre noblece,
Qui m'a rendu toute leece. [Jean Froissart, *Le Paradis d'amour*, c.1361-1362, DMF]
- (38) Quant d'enfant m'avez delivré,
Quelle paine qu'il m'ait livré,
De cuer humblement vous mercy [Miracle de Clovis, c.1381, DMF]

Cette construction est aujourd'hui éteinte. De nos jours, si l'on voulait utiliser *quel* dans ce type de concessives, on devrait passer par une version périphrastique. Dans le cas de l'exemple (38) celle-ci pourrait être : *quelle que soit la peine qu'il m'ait livrée...* Pour une formulation plus courte, il faut recourir à *quelque* : *quelque peine qu'il m'ait livrée*. Une telle construction en *quelque*, mentionnée *supra* en (18), était d'ailleurs déjà attestée en moyen français. On y rencontre *quelque* devant un substantif suivi de *que* ou de *qui* :

- (39) Qu'estre ne pooit autrement
Que muër ne le couvenist,
Quelque grief qu'il m'en avenist. [Guillaume de Machaut, *Le Dit de l'Alerion*, 1349, DMF]
- (40) Cy parle contre tous ceuls qui font nopces sumptueuses et, **quelque largesce qui y soit**, des plaintes que chascun y fait communement. [Eustache Deschamps, *Le Miroir de mariage*, 1385, f]
- (41) **Quelque fantasie qui surviengne**,
Je tiens la loy des juifz pour mienne
Et maintiendray jusqu'a la fin. [Miracle de saint Nicolas et d'un juif, c.1480-1500, DMF]
- (42) Mais certes, bien vous diray plus, que il me semble bien, **quelque belle maniere qu'il aye**, il tient ung quartier de la lune, car il dit des motz aucunesfoiz que n'ont ne chef ne queue. [Le Roman de Jehan de Paris, 1494-1495, DMF]

Il est intéressant pour le propos de cet article que cette construction ait également pu, au lieu du substantif, se construire avec un adjectif, suivi de *que* et d'un verbe au subjonctif :

- (43) ...car qui est cil ou celle, **quelque grant qu'il soit**, qui vanter se puist de passer sa vie ou sans diverses maladies, ou sans grant travail de corps et occupacion de pensée, ou sans aucune desplaisant subjection et soussy en quelque guise où il ait maintes amertumes et desplaisans ennuis ? [Christine de Pizan, *Epistre de la prison de vie humaine*, 1416-1418, DMF]
- (44) Ce n'est point de honte de tenir estat selon sa terre, **quelque petit qu'il soit**, mais c'est honte de le tenir si grant que les debtours viennent tous les jours crier et braire a l'ostel et lever les bateaulx [Christine de Pizan, *Le Livre des trois vertus*, c. 1405, DMF]

Cette construction adjectivale, encore attestée de nos jours – v. l'exemple (11) – a probablement pu exercer une influence sur les formules concessives en "si ADJ" et favoriser leur passage de l'indicatif au subjonctif : l'emploi du subjonctif au service de la valeur concessive dans les constructions en *quelque* a pu avoir un effet de contagion sur les constructions en *si*, par ailleurs proches au plan formel. L'importance du subjonctif dans le marquage de la concession apparaîtra plus nettement au paragraphe suivant.

2.3 Structures avec *pour*

On atteste en moyen français une autre structure concessive faisant suivre un substantif de *que* (ou de *qui*) et d'un verbe au subjonctif. Le substantif y est précédé de la préposition *pour* :

- (45) Et aussi estoient les lions qui, **pour plaie qu'ilz eüssent**, ne laisserent point a courre sur Aigre, ainz le penerent et travaillerent tant, que il estoit prez de l'outrer, car quant il se deffendoit a l'un, l'autre le rassailloit [*Bérinus*, roman en prose, c.1350-1370, DMF]
- (46) Breton, mons. messire Olivier, mon maistre, vous mande que vous vous teniez bien en vostre bonne verité, et que, **pour chose qu'il soit du monde**, vous ne chargiez homme se il n'y a coulpe ; car petite chose est de la vie de ce monde. [*Registre criminel du Châtelet de Paris du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392*, DMF]
- (47) Doulx Jhesus, donne moy parfaire
Ton plaisir par ta grant bonté
Ainsi comme il est neccessaire,
Car en toy j'ay mon cueur bouté
Ne ja n'en sera debouté,
S'il te plaist, **pour homme qui vive** ; [Andrieu de La Vigne, *Le Mystère de saint Martin*, 1496, DMF]

Il est à remarquer que la même structure peut conjuguer le verbe à l'indicatif ; *pour* y est alors affecté d'une valeur causale :

- (48) Mais, **pour pitié que j'ay de mettre a mort un si vaillant chevalier que tu es**, je te donne congié, va t en. Et, pour l'amour de toy, je quicte les gens de ton pere jusques a un an le treu qu'ilz me doivent. [Jean d'Arras, *Mélusine*, roman du XIV^e siècle, c.1392-1393, DMF]
- (49) Car combien que l'enfant qui de nouvel est apris a aler ait de ce faire le povoir de soy, si a il tousjours l'oeil et le cueur vers sa mere, **pour doute qu'il a de trebuchier par son impotence** [Alain Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, c.1429-1430, DMF]
- (50) Ou par adventure il peult estre
Que, **pour cause qu'il n'est pas tien**,
Ilz n'ent ont cure. [*Le Mystère de l'Incarnation* représenté à Rouen en 1474, c.1454-1474, DMF]

Ces deux constructions forment un système dans lequel l'alternance entre l'indicatif et le subjonctif détermine la valeur du rapport sémantique (causal ou concessif) entre le syntagme introduit par *pour* et la proposition où il apparaît. Dans ce cadre, on peut fort bien imaginer deux énoncés ne différant que par le mode du verbe :

- (51) Il réussira, pour honnêteté qu'il a.
- (52) Il réussira, pour honnêteté qu'il ait.

Le changement de mode renverse l'enchaînement argumentatif qui sous-tend l'énoncé : avec l'indicatif, l'honnêteté est censée favoriser la réussite, tandis qu'avec le subjonctif, au contraire, elle lui fait obstacle. En employant une seule préposition et l'opposition de deux modes pour marquer alternativement la cause et la concession, ces constructions présentent, de manière quasi iconique, la concession comme un lien de causalité contrariée. Au lieu de considérer que le mode du verbe sélectionne la valeur causale ou concessive de *pour*, on peut donc penser que la valeur causale de la préposition est activée dans les deux constructions, et que le mode du verbe indique si le lien de causalité est effectif ou contrarié. Ainsi, le rôle du subjonctif est en quelque sorte de nier le rapport causal.

Comme pour les constructions en *quelque*, il existe une version adjectivale de cette construction en *pour*, qui, contrairement à la variante avec substantif, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, v. *supra* l'exemple (13) :

- (53) et, par temps de guerre, chascun vist en paour et en doute de corps et de biens, et ne puelit dire au vray qu'il ait riens, **pour grant qu'il soit ne pour puissant**. [Antoine de la Sale, *La Salade*, c.1442-1444, DMF]

Outre qu'il atteste l'existence de la structure adjectivale en moyen français, l'exemple (53) est intéressant en raison du coordonnant négatif *ne* reliant les deux syntagmes en "*pour* ADJ". C'est assurément le sens concessif qui est responsable de cet effet négatif : on comprend qu'en temps de guerre personne n'est assez grand ni assez puissant pour prétendre posséder quoi que ce soit. Cette coordination particulière corrobore l'idée que le subjonctif marque une valeur concessive par la négation d'un rapport causal.

Grâce aux similarités de sens et de forme qu'elles présentent avec la formulation "*si* ADJ *comme* V_{indic.}", il est très probable que les structures concessives "*quelque* ADJ *que* V_{subj}" et "*pour* ADJ *que* V_{subj}" aient exercé une influence analogique pouvant expliquer, au moins partiellement, le passage de "*si* ADJ *comme* V_{indic.}" à "*si* ADJ *que* V_{subj}". L'importance significative du subjonctif dans le marquage de la concession à cette époque est bien mise en évidence par le système des constructions en *pour*. Il est vraisemblable que les concessives en "*si* ADJ" se soient en quelque sorte « alignées » sur ce système⁸.

2.4 La structure "*tout* ADJ *que* V"

On a pu observer jusqu'ici l'apparition de trois parmi les cinq constructions adjectivales en *que* (avec *si*, *quelque* et *pour*) ; il reste encore à s'interroger sur l'émergence de celles dans lesquelles l'adjectif est précédé de *tout* et *aussi*.

D'après les sondages effectués dans Frantext et DMF, la structure "*tout* ADJ *que* V" se répandrait au XVII^e siècle, c'est-à-dire à peu près à la même période que "*si* ADJ *que* V". Elle met en jeu des constructions attributives en *que* précédées d'adjectifs ou de substantifs introduits par *tout*. En voici des exemples :

- (54) et sa piété lui a fait connaître que l'honneur des chrétiens consiste dans l'observation des ordres de Dieu et des règles du christianisme, et non pas dans ce fantôme d'honneur que vous prétendez, **tout vain qu'il soit**, être une excuse légitime pour les meurtres. [Blaise Pascal, *Les Provinciales*, 1657, f]
- (55) **Tout dieux que vous soyez**, je soutiens le contraire. [Jean-François Regnard, *Les Folies amoureuses*, 1704, f]

Cette construction a vraisemblablement pu apparaître par un phénomène d'analogie fondé sur la ressemblance sémantique entre *tout* et *quel/quelque* : dans ces emplois, ces morphèmes sont proches par le sens, équivalant à peu près à ce qu'on exprime plus fréquemment de nos jours (depuis le XIX^e siècle, v. Béguelin 2002) avec des formations en *n'importe* (*n'importe quel*, *n'importe comment*, *de n'importe quelle manière*, etc.⁹)

2.5 La structure "*aussi* ADJ *que* V"

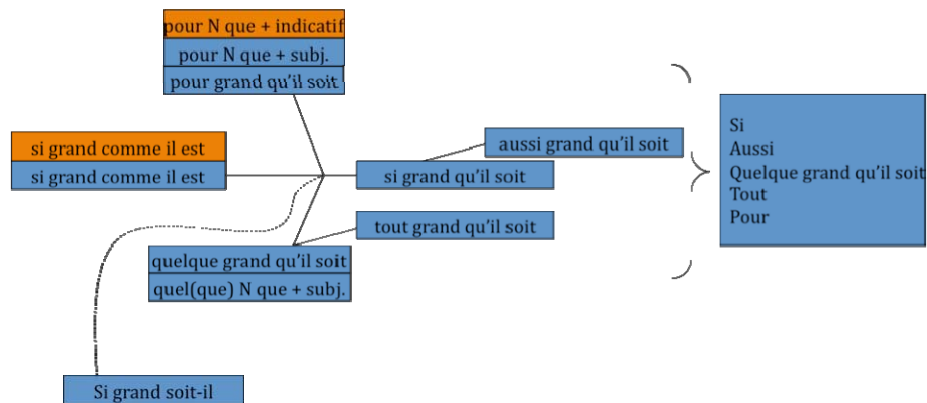
La construction "*aussi* ADJ *que* V" est plus récente. On en trouve des occurrences à partir du XIX^e siècle. Elle est apparue vraisemblablement sur le modèle de "*si* ADJ *que* V", grâce à la ressemblance de sens et la parenté formelle entre *si* et *aussi* :

- (56) Tout être nait ainsi, **aussi faible qu'il soit**, avec une part de la puissance et de l'éternité de Dieu [Revue de Bruxelles, 1848 <google livres]
- (57) **Aussi intéressantes qu'elles soient**, elles ne peuvent nous faire oublier les défauts essentiels que nous avons énumérés. [Arts et littérature dans la société contemporaine, 1935, f]

Sur la foi des exemples rassemblés dans cette section, il paraît légitime de penser que le paradigme actuel des cinq structures concessives adjectivales en *que* s'est constitué progressivement au cours des siècles par différents phénomènes d'attraction analogique mettant en jeu des structures ressemblantes sur le plan de leur forme et de leur sens.

La figure ci-dessous représente de manière schématique les processus diachroniques décrits dans cette section, des structures les plus anciennes (à gauche) au système actuel (à droite). Les structures à interprétation concessive y sont représentées sur fond bleu, et les causales sur fond orangé (tout comme dans la figure insérée à la fin de la section 3).

Aperçu diachronique des constructions en *que*



3 Les structures à inversion du sujet clitique

Comme on l'a vu *supra*, les structures à inversion sont également au nombre de cinq, l'adjectif pouvant y être précédé des mêmes morphèmes que dans les constructions en *que*. L'objectif des paragraphes qui suivent est de chercher à comprendre comment s'est formé diachroniquement ce groupe de structures.

3.1 La structure "si ADJ V_{inv-scl}"

Pour les structures à inversion de clitique comme pour celles en *que*, c'est la construction dans laquelle l'adjectif est précédé de *si* qui est la plus ancienne et la mieux représentée. Parmi les attestations recueillies pour cette étude, les premières datent du XV^e siècle :

- (58) Ilz sont gens tresobeissans à leur seigneur et n'est nul **si grant soit il** que, pour sa vie, osast trespasser son commandement. [Bertrandon de la Broquière, *Le Voyage d'Outremer*, c.1455-1457, f]
- (59) [...] il n'y aura jamais subget de l'un ne de l'autre, **si grant soit il**, qui se ose eslever contre nul d'eulx [*Lettres de Louis XI roi de France*, 1480, DMF]
- (60) si n'y a-il corruption, **si grande soit-elle**, qui puisse dispenser un chrestien de mesdire de son Prince et de ses superieurs encores si vilainement et impudemment que fait le vilain et sot rithmart, aucteur de ces Pasquils. [Pierre de l'Estoile, *Registre-journal du regne de Henri III*, 1579-1581, f]
- (61) Il n'y a femme **si belle soit elle**, qui ne soit indifferente à un homme quand ils ont couché ensemble un an, ny laideur moderee qui ne se rende aussi tolerable avec le temps, quand d'ailleurs on l'accompagne de douces mœurs et obeissance à l'endroit de son mary. [Estienne Pasquier, *Lettres familières*, 1613, f]

3.2 Le système des structures en *tant*

Pour expliquer l'émergence de la structure "si ADJ V_{inv-scl}", on peut formuler une hypothèse faisant appel à une autre concessive, présentant des similarités formelles et sémantiques. Celle-ci est déjà attestée en ancien français, et reste très vivante en moyen français. Elle se caractérise par la présence de *tant* au début d'une proposition au subjonctif entretenant un rapport concessif avec son entourage :

- (62) touz li mondes est en sa main
et toz li monz et toz li plain ;
il n'en a beste jusqu'au porz
tant soit hardie ne tant fort,

ors ne lion ne autre beste,
qui vers lui ost drecier la teste. [Anonyme, *Roman de Renart, branche I*, c. 1180, f]

- (63) N'est homme nul, **tant ait science**,
Qui sache mettre différence
De moy a vous. [*Miracle de Nostre Dame d'Amis et d'Amille*, c. 1365, DMF]
- (64) ton cœur, **tant soit il brave**, ira sous son empire, et sera son esclave. [Pierre de Ronsard, *Le Second livre des amours*, 1578, f]
- (65) Apres lesquels quelques autres ont adjousté, comme il est excusable qu'en tout difficile sujet, un esprit, **tant ait-il de sagacité**, laisse assez à ses contemporains et successeurs de quoy exercer leurs inventions. [Pontus de Tyard, *Mantice : discours de la vérité de Divination par Astrologie*, 1587, f]
- (66) Or je ne trouve misérable, **tant puisse-t-il estre indigent**, qui me vueille estre secourable, ny pour meubles, ny pour argent. [Charles-Timoléon de Sigogne, *Satires*, 1619, f]

Dans les cas où cette structure actualise une construction attributive, l'adjectif – ou dans certains cas l'adverbe, v. (67) – ne suit pas toujours immédiatement le verbe, mais peut parfois être placé entre *tant* et le verbe :

- (67) veez cy une raye que je vous faiz, et par Dieu, si vous la passez, **tant pou soit il**, si je vous fault je veil qu'on me tue. [*Les Cent nouvelles nouvelles*, c.1456-1467, DMF ; tracée sur le sol, la raie ne doit pas être franchie]
- (68) Vous les verriez à la Court plus mornes, plus tristes, plus melancoliques, ilz ne mengent que à leurs heures, ilz ne parlent sinon quand il leur plait, ilz ne riroient pas pour le Pape, ilz ne veulent estre subjetz à Prince, ne Seigneur, **tant grand soit-il**, ilz trouvent mauvais tout ce que les autres font. [Philibert de Vienne, *Le Philosophe de court*, 1548, f]

Lorsqu'elle se présente sous cette forme, la structure présente une ressemblance évidente avec "si ADJ V_{inv-scl}" :

- (69) ilz ne veulent estre subjetz à Prince, ne Seigneur, **si grand soit-il** [exemple modifié]

Il apparaît donc que la structure "si ADJ V_{inv-scl}" ne constituait pas en moyen français un cas syntaxique isolé. Elle pouvait se rattacher à la construction en *tant*, grâce à la parenté de sens et de fonction entre ce morphème et *si* (la principale différence entre les deux étant le caractère clitique de ce *si*, qui doit être placé immédiatement devant un adjectif ou un adverbe).

Il est important de noter que la construction concessive en *tant* connaît un pendant causal, qui conjugue le verbe à l'indicatif :

- (70) Ceste legation fu mesprisié de tous ne n'i ot ville ne cité qui a ce se acordast, **tant mesprisoient il le pueple des Romains** [Pierre Bersuire, *Les Décades de Titus Livius*, c.1354-1359, DMF]
- (71) Et combien que tousjours ce principe demeroit d'honorer un souverain Dieu, toutesfois la coustume n'a pas laissé d'estre receue de sacrifier à leurs petis dieux, aux esprits et aux hommes trespassez, **tant sommes-nous enclins à ce vice**, c'est de communiquer à une grande troupe ce que Dieu commande si estroitement luy estre réservé. [Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, 1560, f]
- (72) Tout autre bestail, gros et menu, s'en porte aussi très-bien, si on le paist modérément de ceste herbe : car de leur en donner à discrétion, seroient en danger de s'en treuver mal, par trop de replection, **tant abondante est-elle** en substance. [Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 1603, f]

Les deux constructions en *tant*, l'une concessive au subjonctif et l'autre causale à l'indicatif, forment un système, dans le cadre duquel on peut fort bien imaginer deux énoncés différant uniquement par le mode du verbe et le rapport sémantique (concessif ou causal) entre les propositions :

- (73) Il ne peut pas demeurer dans cette maison, **tant est-elle fraîche / tant y fait-il frais**. (= à cause de sa fraîcheur)

- (74) Il ne peut pas demeurer dans cette maison, **tant soit-elle fraîche / tant y fasse-t-il frais**. (= malgré sa fraîcheur)

Dans ces exemples construits, on observe que le changement de mode renverse le topos argumentatif sous-jacent (Anscombe & Ducrot 1983) sur lequel se fonde chacun des énoncés. Avec l'indicatif (73), le topos peut être formulé ainsi : *plus une maison est fraîche, moins elle est habitable*. Avec le subjonctif (74), c'est le topos inverse qui est activé : *plus une maison est fraîche, plus elle est habitable*. Le mode du verbe suffit à déterminer l'interprétation, causale ou concessive, du rapport entre les propositions¹⁰.

Au fil du temps, du moyen français au français contemporain, ces constructions en *tant* ont connu des évolutions divergentes qui ont petit à petit contribué à démanteler le système. On peut observer d'abord que, de nos jours, dans les constructions causales à l'indicatif introduites par *tant*, l'inversion du sujet clitique n'est plus de mise :

- (75) Quand je téléphone et que je tombe sur un répondeur, je raccroche immédiatement, **tant je suis intimidé**. [Jacques Roubaud, *Impératif catégorique : récit*, 2008, f]
- (76) Dans la bibliothèque du docteur, des livres encore : on m'apprend qu'il faut les avoir lus pour pouvoir prétendre à la culture, **tant ils sont supérieurs aux autres** : j'entends pour la première fois parler de Mallarmé, de Proust, de Valéry. [Mona Ozouf, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, 2009, f]

De plus, *tant y* est fortement concurrencé, voire devancé, par *tellement* :

- (77) Certains jours, tu as l'air très gai, très heureux, et d'autres on dirait que tu es malade, **tellement tu es sombre**. [Martin Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998]
- (78) Je n'ai même pas fait la queue pour voir les bijoux de la couronne, **tellement il y avait de monde**... [<http://metreya.blog.lemonde.fr/category/royaume-uni/>]

Du côté des concessives au subjonctif, les formules avec *tant* initial ont tout simplement disparu¹¹. Seule a subsisté la construction dans laquelle *si* est suivi d'un adjectif (ou d'un adverbe). Cette construction a conservé l'inversion de clitique :

- (79) Castor, mon bon Castor, je vous aime bien fort. **Si maigre soyez-vous**, on pourra bien tout de même vous accrocher par quelque chose, une épaule ou un bras et ça sera mieux que le précieux petit fantôme de Castor qui se balade tout le temps avec moi sans trop me tenir compagnie. [Jean-Paul Sartre, *Lettres au castor et à quelques autres (1926-1939)*, 1983, f]

L'idée d'associer les constructions survivantes ne s'impose donc plus guère de nos jours. Si, par exemple, on met en perspective les formulations actuelles probables des énoncés (73) et (74), on s'aperçoit que leurs ressemblances formelles ne sont plus du tout aussi apparentes :

- (80) Il ne peut pas demeurer dans cette maison, **tant elle est fraîche / tellement il y fait frais** (*si fraîche est-elle).
- (81) Il ne peut pas demeurer dans cette maison, **si fraîche soit-elle** (*tant soit-elle fraîche / *tellement il y fasse frais).

Ainsi, les deux pendants de l'ancien système sont devenus indépendants l'un de l'autre, ils ne font plus système. Les constructions causales en *tant* à l'indicatif ne sont pas pour autant isolées ; elles s'apparentent tout naturellement au système des constructions connues sous l'appellation de consécutives (par ex. *il fait tellement frais qu'il ne peut pas demeurer dans cette maison*). De leur côté, les concessives du type "*si* ADJ V_{inv-scl}", orphelines des constructions en *tant*, se retrouvent solitaires dans le paysage grammatical du français contemporain. Aux plans formel et sémantique, elles peuvent toutefois être associées aux constructions "*si* ADJ *que* V_{subj}", dont elles ne diffèrent que par la présence de l'inversion du sujet clitique au lieu du *que* (v. *supra* §1). Selon l'hypothèse défendue ici, ce rapprochement contribue à expliquer l'émergence des autres constructions à inversion de clitique. Avant de l'exposer plus en détail, il convient d'observer les premières attestations trouvées de ces différentes constructions.

3.3 La structure "**aussi ADJ V_{inv-scl}**"

Selon Frantext, la construction "**aussi ADJ V_{inv-scl}**" remonte probablement au début du XIX^e siècle (l'exemple de Potocki ci-dessous est la première occurrence qu'on y trouve) :

- (82) Les droits sur mon cœur et sur ma personne que je vous ai accordés, **aussi faibles soient-ils**, ne peuvent subsister plus longtemps. [Jean Potocki, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, 1815, f]
- (83) Or, toute civilisation, **aussi haute soit-elle**, n'a pas d'autre mobile et d'autre fin. [Élie Faure, *Histoire de l'art : L'Art antique*, 1909, f]

Son émergence peut s'expliquer sans l'analogie avec les constructions en *que*. Tout comme "**aussi ADJ que V**", elle est certainement due à l'analogie formelle et sémantique entre *aussi* et *si* (voir *supra* §2.5). On peut d'ailleurs signaler que les premières attestations trouvées de "**aussi ADJ que V**" et de "**aussi ADJ V_{inv-scl}**" dans Frantext datent *grosso modo* de la même période (XIX^e siècle).

3.4 La structure "**quelque ADJ V_{inv-scl}**"

Quant aux constructions "**tout/quelque/pour ADJ V_{inv-scl}**", il semble au contraire légitime de supposer que leur apparition est imputable à l'analogie avec les constructions homologues en *que*.

On ne trouve pas d'occurrences de "**quelque ADJ V_{inv-scl}**" dans Frantext ni dans DMF, mais le recours à d'autres ressources en ligne permet d'en établir l'existence. Celle-ci pourrait d'ailleurs être relativement ancienne, comme le montre cette attestation du XVII^e siècle :

- (84) mais ne vous advienne jamais pour un simple profit **quelque grand soit-il**, d'aller dans une autre maison, quelque voisine & fermée qu'elle soit, sans l'avis du Visiteur & Nôtre licence que le Visiteur vous donnera de Nôtre part, si nous jugeons à propos de la vous octroyer. [*Grande règle des filles religieuses de l'ordre de Saint Benoit*, 1621 <google livres>]

Les autres exemples de cette structure ont été trouvés à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle – et jusqu'à nos jours, v. (15) :

- (85) Toutefois, il ne perd pas de vue que ce n'est pas à un seul personnage, **quelque grand soit-il**, mais à l'histoire d'un peuple entier que ses vers appartiennent. [*Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1850 <google livres>]
- (86) Pour contester la grandeur que nous voulons donner au nom de Bernon, on pourra nous demander si l'architecte mérite des louanges lorsqu'il élève un monument, **quelque beau soit-il**, qui, à peine construit, déjà tombe en ruine. [Grillon des Chapelles, *Esquisses biographiques du département de l'Indre*, 1861 <google livres>]
- (87) Pour les premiers, je ne discuterai pas; on ne discute pas un rêve, **quelque beau soit-il**. [*Bulletin de la participation aux bénéfices*, 1909 <Gallica>]

3.5 La structure "**tout ADJ V_{inv-scl}**"

Pour la construction "**tout ADJ V_{inv-scl}**", les plus anciennes attestations rencontrées remontent au milieu du XIX^e siècle :

- (88) Ces grandes carraques ont quatre ponts ou étages, et en chacun étage, un homme, **tout grand soit-il**, s'y peut promener sans toucher de la tête au pont ou tillac, voire s'en faut plus de deux pieds. [Paul Lacroix et Ferdinand Seré (dirs), *Le Moyen Age et la Renaissance, histoire et description*, 1849 <google livres>]
- (89) Si quelqu'un, **tout grand soit-il**, lui déplaît, Bertrand tombe aussitôt sur lui. [P. F. Jamison (trad. J. Baissac), *Bertrand du Guesclin et son époque*, 1866 <google livres>]
- (90) La tentative de contrainte physique, **toute bénigne fût-elle**, exercée par Faverolles d'abord, puis par Calvignac, avait suffi à déclencher un geste si contraire à son éducation, alors que d'habitude elle affectait en public des manières plutôt surveillées. [Paul Bourget, *Lazarine*, 1917, f]

3.6 La structure "pour ADJ V_{inv-scl}"

La construction "pour ADJ V_{inv-scl}" est sans doute la dernière à être apparue. Les attestations trouvées datent des XX^e et XXI^e siècles – v. aussi (17) :

- (91) Le volume, **pour beau soit-il**, est très simple, très sobre, la décoration générale n'est pas riche. [*Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 1902]
- (92) Ses convictions, **pour sincères fussent-elles**, restaient des théories. [Paul Bourget, *Nos Actes nous suivent*, 1926, f]

3.7 L'influence analogique des structures en que sur les structures à inv-scl

Il paraît légitime de penser que l'apparition des dernières constructions évoquées (en *pour*, *quelque* et *tout*) est redevable à l'influence analogique exercée par les constructions en *que*, quantitativement les plus nombreuses. A partir du moment où les constructions "si ADJ que V" et "si ADJ V_{inv-scl}" ont coexisté et été perçues comme équivalentes (ne serait-ce qu'au plan sémantique), les constructions "tout/pour/quelque ADJ V_{inv-scl}" ont pu apparaître sur le modèle de "tout/pour/quelque ADJ que V". C'est, au passage, un parfait exemple de changement linguistique opéré par l'analogie telle que la concevait Saussure, qui la qualifiait de « phénomène de transformation intelligente » (*Écrits de linguistique générale* : 160) ayant « sa source unique dans les formes concurrentes » (*ibid.* : 189).

La construction "pour ADJ V_{inv-scl}" offre un indice fort en faveur de cette hypothèse ; en effet, il semble bien qu'elle ne puisse s'expliquer que par l'analogie avec les constructions en *que*. Ces dernières, on l'a vu *supra*, sont des syntagmes adjectivaux pourvus d'une expansion verbale en *que*. Les formules à inversion, au contraire, sont des propositions : la séquence *si grand soit-il* est une linéarisation particulière de *il soit si grand* et, dans cette proposition, l'adjectif a la fonction syntaxique d'attribut du sujet. Or, cette analyse est tout simplement impossible dans le cas de la construction "pour ADJ V_{inv-scl}" :

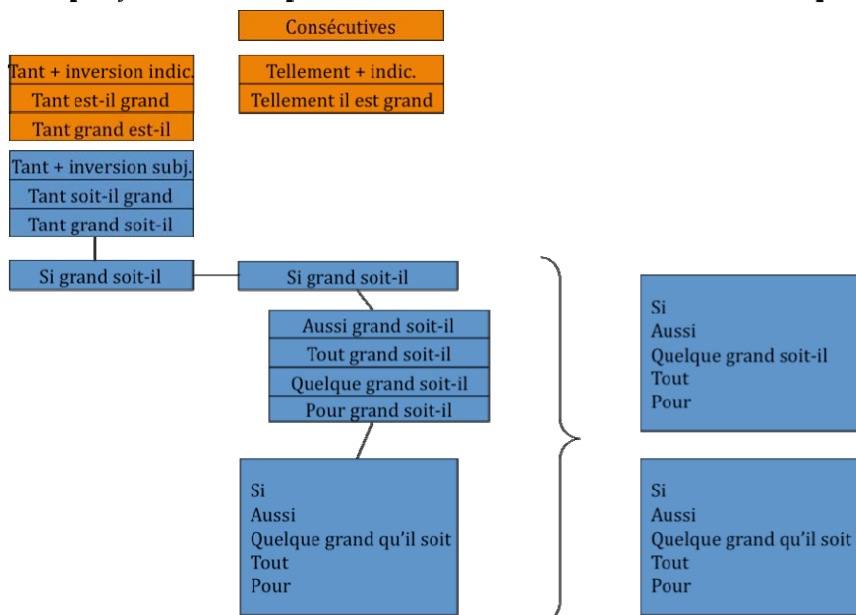
- (93) Ostracisme dangereux : un maître, **pour grand soit-il**, ne peut être isolé de ses ascendants qui l'expliquent, de ses descendants qui le prolongent. [*Gazette des beaux-arts*, 1903 <google livres>]

Dans cet exemple, la séquence *pour grand soit-il* ne peut en aucun cas être considérée comme une linéarisation possible d'une proposition **il soit pour grand*, et le syntagme prépositionnel *pour grand* ne peut pas davantage être analysé comme un attribut. Ce SP s'analyse syntaxiquement dans le cadre de la proposition principale, comme un complément périphérique (cf. *pour grand, un maître ne peut être isolé*¹²), avec un *pour* concessif équivalant approximativement à *bien que* (*bien que grand, un maître ne peut être isolé*). Dans ces conditions, la forme verbale *soit-il* doit s'analyser comme une expansion du syntagme prépositionnel, au même titre que la séquence *qu'il soit* dans la construction "pour ADJ que V". Ainsi, il paraît clair que la construction "pour ADJ V_{inv-scl}" ne doit son émergence qu'à l'analogie avec "pour ADJ que V", sur laquelle elle est manifestement calquée. Autrement dit, elle résulte en quelque sorte d'une hybridation entre "si ADJ V_{inv-scl}" et "pour ADJ que V". Cela donne du crédit à l'hypothèse selon laquelle les structures "tout ADJ V_{inv-scl}" et "quelque ADJ V_{inv-scl}" sont également – au moins dans une certaine mesure – un produit de cette analogie entre la construction "si ADJ V_{inv-scl}" orpheline de l'ancienne construction en *tant*, et les structures en *que*.

Comme le montre l'exemple de la construction "pour ADJ V_{inv-scl}", l'attraction analogique exercée par les constructions en *que* n'a pas seulement pour effet de favoriser l'apparition de nouveaux venus dans le groupe des constructions à inversion, elle a également des conséquences sur leur syntaxe. En effet, si la construction "pour ADJ V_{inv-scl}" s'analyse comme un syntagme prépositionnel suivi d'une expansion verbale à inversion, il est légitime de penser que les constructions "si/aussi/quelque/tout ADJ V_{inv-scl}", sous l'influence des constructions en *que*, tendent à être réanalysées de la même manière, passant du statut de construction verbale à celui de syntagme à tête adjectivale muni d'une expansion verbale à inversion. Il est probable que ces constructions à inv-scl en soient encore à un stade transitoire où les deux analyses sont possibles (sauf "pour ADJ V_{inv-scl}", qui ne peut relever que de la deuxième). Il reste que le rapprochement syntaxique des deux groupes de constructions tend à créer un nouveau système, et

il est envisageable qu'à terme les deux groupes fusionnent, chaque structure du groupe émergent présentant alors deux variantes syntaxiquement équivalentes, l'une avec *que* et l'autre avec l'inversion de clitique. Dans ces conditions, il paraît raisonnable que le *que* et l'inv-scl partagent la même fonction syntaxique, et il faut considérer que l'inv-scl, adoptant la fonction du *que*, sert de marqueur d'enchâssement pour l'expansion verbale.

Aperçu diachronique des constructions à inversion de clitique



4 Conclusion

L'évolution diachronique des structures examinées met en évidence de manière exemplaire le rôle que peuvent jouer les phénomènes analogiques dans le changement linguistique. Certaines ressemblances sémantiques et formelles entre morphèmes, entre syntagmes ou entre séquences propositionnelles, en contribuant à rapprocher des structures d'origine distinctes, peuvent aboutir à la création de nouvelles constructions ou à la réanalyse de structures existantes. Ces changements dus à l'analogie gagnent à ne pas être observés isolément ; l'exemple de nos structures concessives montre comment le jeu de divers phénomènes analogiques peut faire évoluer tout un système. La coexistence des constructions au centre de cette étude vérifie, à une petite échelle, cette idée exprimée par Saussure : « une langue quelconque à un moment quelconque n'est pas autre chose qu'un vaste enchevêtrement de formations analogiques, les unes absolument récentes, les autres remontant si haut qu'on ne peut que les deviner » (*Écrits de linguistique générale* : 161).

L'observation de ces constructions concessives apporte également une pierre à l'étude de l'alternance entre *que* et l'inversion du sujet clitique. Les phénomènes analogiques observés entre les deux groupes de constructions témoignent du fait que l'inversion du sujet clitique peut dans certains contextes se substituer au *que*, et adopter sa fonction syntaxique. La construction "*pour* ADJ V_{inv-scl}" fournit une pièce à conviction irréfutable à l'appui de cette idée : la construction verbale qui y suit l'adjectif ne peut être considérée que comme une expansion du syntagme adjectival, dans laquelle l'inversion du sujet clitique joue alors le rôle d'un marqueur d'enchâssement. À partir des observations diachroniques présentées ici, il restera à traiter dans le détail le volet syntaxique de cette recherche (statut du *que*, caractère micro- ou macro-syntaxique des constructions, etc.) Il sera également utile de comparer nos constructions avec d'autres contextes d'alternance *que*/inv-scl, afin de parvenir à une meilleure compréhension de ce phénomène encore peu étudié.

C'est sur une note prudente qu'il convient de conclure. Les structures examinées dans cette étude ne sont pas assez répandues pour être présentes en de nombreux exemplaires dans les bases de données textuelles à disposition. Par conséquent, les scénarios diachroniques proposés dans cette étude sont des hypothèses élaborées sur la base d'un nombre modeste d'occurrences ; c'est à partir de quelques traces que ces structures ont été suivies dans leur parcours diachronique. Dans ces conditions, on ne peut guère prétendre à des certitudes, mais il n'est pas interdit d'escompter que l'interprétation de ces traces ait mené vers une piste proche des processus diachroniques tels qu'ils ont eu lieu.

Références bibliographiques

- Anscombre J.-C., & Ducrot O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- Béguelin, M.-J. (2002). Routines syntagmatiques et grammaticalisation: le cas des clauses en n'importe. In Leth Andersen H. & Nölke H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Bern : Peter Lang, 43-69
- Fradin, B. (1977). *Les concessives extensionnelles en français moderne*. Thèse de 3^e cycle, Paris VIII / Vincennes.
- Martin, R. (1967). Quelques réflexions sur le système relatif-interrogatif *qui/cui/que/coi* en ancien français. *Travaux de linguistique et de littérature*, V/1, 97-122.
- Martin, R. & Wilmet, M. (1980). *Manuel du français du Moyen Age ; Syntaxe du moyen français*. Bordeaux : SOBODI.
- Moignet, G. (1976). *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Klincksieck (2^e édition).
- Morel, M.-A. (1980). L'inversion du sujet dans certaines propositions concessives du français: conditions d'emploi et valeurs. *DRLAV*, 22-23, 105-112.
- Muller, C. (1993). La syntaxe des concessives extensionnelles du français. *Travaux linguistiques du Cerlco*, 6, 169-206.
- Pott, H. (1976). *Der Ausdruck der Konzessivität im Französischen*. Bern, Frankfurt, München : Peter Lang.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Saussure, F. de, *Écrits de linguistique générale*, éd. par Bouquet S. & Engler R. (2002). Paris : Gallimard.
- Soutet, O. (1992). *La Concession dans la phrase complexe en français ; des origines au XVI^e siècle*. Genève : Droz.
- Soutet, O. (2008). Des concessives extensionnelles aux concessives simples », *Linx* [En ligne], 59 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 03 décembre 2013. URL : <http://linx.revues.org/629> ; DOI : 10.4000/linx.629

¹ Cette question syntaxique sera traitée en détail dans la publication destinée à communiquer résultats du projet de recherche consacré à « l'inversion du sujet clitique en français contemporain », dirigé par Alain Berrendonner et subventionné par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS n° 100012-132019).

² Même si les dimensions de cet article ne permettent pas d'en faire la démonstration détaillée, on peut considérer que cette expansion est une relative, comme le suggère la comparaison avec les structures nominales ; v. les exemples (18) à (20), ainsi que les paragraphes 2.2 et 2.3.

³ Frantext catégorisé comprend un corpus de textes, principalement littéraires et scientifiques, datant de 1830 à 2009.

⁴ Cette étude s'inscrivant dans le cadre d'un projet de recherche sur l'inversion du sujet clitique en français, et plus précisément dans un de ses axes étudiant l'alternance entre *que* et l'inversion, le parti a été pris d'étudier ces constructions uniquement à partir des exemples mettant en jeu un clitique sujet. Les comptages effectués dans ce petit sondage ne concernent donc que les occurrences à sujet clitique. Un autre sondage indique que, dans les constructions en *que*, les occurrences à sujet nominal sont deux fois moins nombreuses que celles à sujet clitique, et qu'elles sont même vingt fois moins nombreuses dans les constructions à inversion.

⁵ On rencontre quelquefois l'indicatif dans les constructions en *que*, en particulier lorsque l'adjectif ou le substantif est précédé de *tout* (*tout roi qu'il est*) ou de *pour* (*pour mauvaise qu'elle est*), mais cela reste assez minoritaire. Dans les constructions concessives à inversion de clitique, le verbe n'est jamais à l'indicatif.

⁶ Les hypothèses diachroniques élaborées dans cette étude l'ont été à partir de recherches effectuées principalement dans Frantext (f) et dans le Dictionnaire du Moyen Français (DMF), mis en ligne par l'atilf. Les différentes constructions étudiées étant relativement peu répandues, voire rares, il n'a pas été toujours aisé de trouver en nombre suffisant les exemples de chacune d'elles. C'est pourquoi d'autres ressources en ligne ont été exploitées, parmi lesquelles le moteur de recherche *google*, en particulier *google livres*, et le site *Gallica* de la Bibliothèque Nationale de France, qui donnent l'accès à des ouvrages des siècles passés. Il faut par ailleurs signaler que les occurrences de chacune des constructions ne peuvent pas être cherchées dans les bases de données au moyen d'une requête unique (sinon au prix d'une quantité rédhibitoire de bruit) ; pour chaque structure, il faut procéder par tâtonnements et par requêtes successives. Ainsi, malgré la plus grande application, on ne peut jamais être assuré d'avoir débusqué toutes les occurrences présentes dans le corpus concerné (Frantext ou DMF).

⁷ Dans les travaux antérieurs, ces constructions ont souvent été étudiées au sein d'un ensemble plus large de structures connues, depuis Fradin (1977), sous le nom de concessives extensionnelles (comprenant des formulations comme *quoi qu'il fasse, où qu'il aille, qui qu'il soit, quelque bêtise qu'il fasse*). C'est ainsi qu'elles sont traitées entre autres par Riegel & al. (2009), par Muller (1993) et, dans une perspective diachronique, par Soutet (1992, 2008). Morel (1980) les aborde au contraire parmi diverses constructions concessives à inversion, dans une approche synchronique. C'est dire que ces travaux ne documentent pas précisément les aspects particuliers abordés dans la présente étude, ce qui explique qu'ils y soient peu exploités.

⁸ Il faut peut-être encore signaler qu'à l'époque du passage de "*si* ADJ *comme* V" à "*si* ADJ *que* V", la structure à inversion "*si* ADJ V_{inv scl}" était déjà attestée (v. §3.1), même si elle était probablement assez peu répandue. Sa valeur concessive est également marquée par le subjonctif. A-t-elle déjà pu exercer une influence analogique sur ces constructions en *que* ? C'est assez difficile à estimer ; elle pourrait déjà avoir été ressentie comme analogue à ces autres constructions, mais elle était à l'époque intégrée dans un système de constructions verbales, et à ce titre elle avait peut-être moins tendance à se rapprocher de structures à têtes adjectivales. Il semble nécessaire de garder une certaine prudence à cet égard ; c'est pourquoi nous nous contentons de le mentionner, sans conclure.

⁹ On le voit bien dans le cas des structures nominales : les formulations en *tout* et en *quelque* de (19), par exemple (« Tout mécompte qui nous décourage, quelque malchance dont nous faisons l'objet ») se paraphrasent très naturellement avec *n'importe quel* : *n'importe quel mécompte qui...*, *n'importe quelle malchance dont...* Dans les structures concessives adjectivales, il paraît de même légitime considérer que des séquences comme *quelque grand* ou *tout grand*, par exemple, ont le sens de *grand de n'importe quelle manière, à n'importe quel degré*.

¹⁰ L'alternance de l'indicatif et du subjonctif au service de l'opposition entre une interprétation causale et une interprétation concessive a déjà été observée *supra* à propos des constructions en *pour*. Cela atteste que ce rendement sémantique de l'alternance des modes était vivace et productif à cette époque.

¹¹ Les derniers vestiges de cette construction présents dans Frantext datent de la deuxième moitié du XIX^e siècle, où ils semblent déjà faire figure d'archaïsmes.

Mais ce double intervalle, **tant monstrueux soit-il**, bien loin qu'il me ravale, mesure mon trajet passé.
[Armand Sully Prudhomme, *La Justice*, 1878, f]
Quelle étude du son et de la couleur des mots, musique et peinture par lesquelles devra passer ta pensée,
tant belle soit-elle, pour être poétique. [Stéphane Mallarmé, *Correspondance*, 1871, f]

¹² Cette formulation, dépourvue de l'expansion verbale suivant l'adjectif, est rare mais attestée :

Mais, **pour inconsciente**, cette phrase n'en était pas moins cruelle, et l'atteignit au cœur. [André Gide, *Les Caves du Vatican*, 1914, f]